



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vendredi 18/11/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT DANS LE CANTAL

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Cette opération vise à offrir à ces détenteurs de bonne foi **la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement**.

L'opération d'abandon simplifié d'armes à l'Etat se déclinera sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer.

Dans le département du Cantal les armes pourront être restituées du vendredi 25 novembre au vendredi 02 décembre inclus, de 9h à 17h :

- **A la gendarmerie d'Aurillac – 20 avenue de la liberté,**
- **A la gendarmerie de Saint-Flour - 23 Avenue Léon Bélard,**
- **A la gendarmerie de Mauriac - 7 avenue commandant Gabon.**

Ces restitutions d'armes et de munitions se feront sans formalités administratives auprès des policiers et gendarmes présents sur les sites dédiés. Si vous souhaitez les conserver, des agents de la préfecture seront également présents pour vous aider à enregistrer vos armes dans le système d'information sur les armes (SIA).

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer pourront prendre rendez-vous via le 04 71 46 23 22 ou 06 38 19 89 60 pour une collecte à leur domicile.

Les personnes qui disposeraient de munitions de guerre (obus, grenades), **explosifs**, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm, sont invitées à contacter la préfecture au 04 71 46 23 20 pour organiser un enlèvement adapté et sécurisé.

Plus d'informations sur : www.interieur.gouv.fr/armes

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

2 cours Monthyon

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

